
PROJET DE COMPTE RENDU

Réunion du Réseau des femmes parlementaires de l'APF

*** * ***

PARIS 3 JUILLET 2009



Projet de compte rendu de la réunion du réseau des femmes parlementaires de l'APF

Paris, le 3 juillet 2009

**Présidence de Mme Rose-Marie Losier-Cool (Canada)
Présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF**

* * *

Le réseau des femmes parlementaires de l'APF s'est réuni à Paris, le 3 juillet 2009, sous la présidence de Mme Rose-Marie Losier-Cool (Canada), présidente du réseau des femmes parlementaires.

Etaient représentées les sections : d'Andorre, d'Arménie, de Belgique/Communauté française de Belgique, du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi, du Cambodge, du Cameroun, du Canada, du Cap Vert, de la Catalogne, des Comores, du Congo RDC, du Conseil de l'Europe, de l'Egypte, de la France, du Forum francophone des Affaires, du Gabon, de la Géorgie, de la Guinée équatoriale, de la Hongrie, de l'Île du prince Edouard, du Mali, du Maroc, de Maurice, de Monaco, du Nouveau Brunswick, de l'Ontario, du parlement panafricain, du Québec, de la République centrafricaine, de Roumanie, du Sénégal, du Tchad, du Togo, de la Tunisie, du Val d'Aoste, du Valais et du Vietnam. Etaient également représentée l'OIF.

Après avoir **adopté** le projet d'ordre du jour et le compte rendu de la réunion du réseau de Québec le 4 juillet 2008, les participantes ont entendu la communication de la Présidente, **Madame Rose-marie Losier-Cool**.

Celle-ci, après avoir remercié la section française pour son accueil et la bonne organisation de la réunion remercie tout particulièrement son président, M. Bernard Accoyer, Mme Henriette Martinez, Présidente déléguée, Mme Geneviève Colot, membre du Comité directeur et rapporteure du réseau ainsi que Mme Michèle André, sénatrice, qui reçoit le réseau au Sénat dont elle a été la Vice-Présidente, leurs collaboratrices et collaborateurs. Elle remercie également Mr Henry Jean Philippe, Professeur à la Faculté de Nantes et Président de « Gynécologie sans frontières » qui vient parler au réseau du lien étroit entre la santé des femmes et les droits des femmes.

La présidente évoque ensuite brièvement les trois rendez-vous politiques importants du réseau depuis la dernière réunion à Québec: d'abord la rencontre internationale « *Du dire au faire : égalité entre les femmes et les hommes dans l'espace francophone* », organisée par l'OIF à Québec en partenariat avec la Chaire d'étude Claire-Bonenfant de l'université de Laval. Mme Lise Thériault, députée du Québec et elle-même y ont été invitées pour représenter l'APF dans la session consacrée au « *coût des législations consacrant les droits des femmes. De la loi à la mise en oeuvre* ». Ensuite la réunion du Bureau de l'APF à New-York, durant lequel les activités du réseau ont pu être présentées aux membres ; enfin la réunion du comité directeur à Phnom Penh, à l'invitation du président de la section cambodgienne et premier Vice-président de l'Assemblée nationale, M. Nguon Nhel, qui a permis de préparer cette réunion à Paris.

Elle donne enfin dans le détail le compte rendu du séminaire organisé à Kinshasa(RDC) au mois de mars à l'attention des 52 femmes parlementaires congolaises et autant d'hommes parlementaires congolais sur les deux thèmes : « *la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* » et « *le rôle des femmes parlementaires dans la résolution des conflits de l'espace francophone* ». Y étaient également invitées des femmes parlementaires des pays limitrophes : le Rwanda, le Burundi, la Centrafrique et le Congo Brazzaville à raison de deux par section.

Mme Michèle André a ensuite présenté la *délégation parlementaire aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes*, dont elle est la Présidente. A la suite de cet exposé, le réseau a **adopté** une résolution relatif à la création dans chaque parlement membre de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, d'une instance consacrée aux droits des femmes et à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes. Il a été décidé que celle-ci serait acheminée vers la commission des Affaires parlementaires.

Le réseau a ensuite entendu la communication de **Mr le Professeur Henry Jean Philippe**, de la Faculté de médecine de Nantes, Président de « Gynécologie sans frontières » sur « *les liens entre la santé des femmes et les droits des femmes* ». L'exposé portait sur le double rôle du corps médical : informer sur les conséquences, mort et handicap, et expliquer la simplicité des solutions. Pour le Professeur Philippe, la non application des droits universels de l'homme n'a pas que des conséquences dans le domaine social, économique ou juridique. Si les femmes n'ont pas accès à l'égalité, la liberté, la dignité, la sécurité, leur vie, leur santé seront altérées, de leur naissance jusqu'à leur leur mort. (texte intégral sur le site apf-fr.org)

Mme Geneviève Colot (France), rapporteure du réseau a ensuite présenté son rapport sur « *Les droits de l'Enfant : suivi de la Convention internationale des droits de l'enfant. Les enfants et la guerre* ». Celui-ci, ainsi qu'une résolution sur les enfants dans les conflits armés furent **adoptés** à l'unanimité et est publié sur le site internet de l'APF. Il a été décidé que la résolution serait acheminée vers la commission politique.

Mme Stéphanie Vallée (Québec), rapporteure du réseau a enchaîné avec son rapport sur « *La traite des personnes* » qui complétait les rapports de ses deux collègues, Mme Lise Thériault à Québec et Mme Charbonneau au Comité directeur de Phnom Penh. Celui-ci fut **adopté** à l'unanimité et est publié sur le site internet de l'APF (apf.francophonie.org).

Mme Marie-Rose Nguini Effa (Cameroun), rapporteure, a ensuite présenté son rapport sur « *La situation des femmes réfugiées* ». Celui-ci a été **adopté** à l'unanimité et est publié sur le site internet de l'APF.

Enfin, **Mme Stéphanie Vallée** (Québec), rapporteure, a à nouveau pris la parole pour présenter son rapport sur « *le suivi de la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femme* ». Celui-ci a été **adopté** à l'unanimité et est publié sur le site internet de l'APF. Il a été suggéré, à la suite de ce rapport, d'inviter dorénavant les sections dont les pays ont fait l'objet d'une évaluation récente par le Comité CEDEF à venir en parler devant le Réseau.

Mme Losier-Cool a ensuite proposé de préparer la question à poser au Secrétaire général de la Francophonie. Après un échange à ce sujet il a été décidé de poser la question suivante : « *Dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution sur les droits de l'Enfant adoptée par le XII eme Sommet de la Francophonie à Québec en octobre dernier, quelles sont les actions entreprises par l'OIF pour que tous ses Etats membres soient enfin parties au Protocole additionnel à la convention sur les Droits de l'Enfant, relatif à la protection des enfants dans les conflits armés? Quelles sont les actions que vous envisagez de prendre? »*

Mme Losier-Cool a ensuite abordé la participation du réseau des femmes aux travaux des quatre commissions permanentes. Elle a expliqué que l'objectif de ce point de l'ordre du jour

est de permettre à chacune de participer au mieux aux travaux des commissions prévues le lendemain. Pour ce faire, elle a invité les femmes parlementaires qui ont un rôle déterminant dans une des quatre commissions à prendre brièvement la parole pour donner aux autres un aperçu des travaux de sa commission.

Mme Amissetout Affo Djobo Oloude a donné les points importants de la commission de la coopération et du développement, alors que **Mme Michèle André**, Vice-Présidente à la commission des Affaires parlementaires a donné ceux de sa commission.

Dans le cadre des questions diverses, **Mme Losier-Cool** a cédé la parole à **Mme France Gélinas** (Ontario) qui a abordé le problème de l'harmonisation de l'expression « *Droits de la personne* ». Après un bref échange sur le sujet, il a été **décidé** de l'approfondir lors de la prochaine réunion du réseau.

Après avoir **adopté** une motion de remerciement à l'attention de la section française, le réseau s'est penché sur l'élection du prochain comité directeur du réseau. La présidente a expliqué que selon l'article 14 des statuts du réseau, « les candidatures aux différents postes sont présentées par les régions sur proposition des sections et doivent parvenir au secrétariat général de l'APF un mois avant la réunion du réseau des femmes parlementaires ». Il est précisé que le mandat de la présidente est de 2 ans renouvelable une fois. Il se termine à la fin de la deuxième session suivant celle de son élection. Le mandat des autres membres du comité directeur est de deux ans renouvelable.

La dernière élection datant de la Session de Libreville en juillet 2007, nous devons à la fin de la présente Session, dit-elle, procéder à l'élection du Comité directeur du réseau.

Les commissions permanentes et le réseau étaient traditionnellement convoqués à la fin de la séance plénière pour une brève réunion afin de procéder à ces élections.

Le Bureau a souhaité éliminer ce va-et-vient entre la séance plénière, les réunions de commission et du réseau, et à nouveau en séance plénière, ce qui constituait une perte de temps et des déplacements inutiles, d'autant plus que les élections sont en réalité organisées au préalable au sein des Assemblées régionales comme le veut la pratique au sein de l'APF.

Comme les noms des candidats avaient déjà été soumis par les Assemblées régionales, à l'exception de la région Afrique et de la région Asie, **Mme Losier-Cool** a demandé de les faire approuver. La région Afrique et la région Asie soumettra les noms d'ici peu, a-t-elle ajouté, mais les postes qui leur sont attribués sont déjà connus.

Au poste de Présidente, la région Amérique a proposé Mme Rose-Marie Losier-Cool (Canada). Au poste de 1ere Vice-présidente la région Europe a proposé Mme Françoise Bertieaux (CFB).

Pour le poste de 2eme Vice-présidente, réservé à la région Afrique, le nom sera donné ultérieurement par le Chargé de mission Afrique.

Pour les trois postes de rapporteuses, la région Europe a proposé Mme Colot (France), la région Amérique a proposé Mme Vallée (Québec). Le Chargé de mission Afrique donnera le nom de la parlementaire choisie par la région Afrique.

Pour les 6 postes de membres du Comité directeur, la région Amérique a proposé Mme France Gélinas (Ontario), la région Europe a proposé Mme Roza Topuzova Karevska(Macédoine). Les noms de la parlementaire de la région Asie et des trois parlementaires de la région Afrique seront donnés ultérieurement par les deux Chargés de mission concernés.

La présidente a demandé si quelqu'un s'opposait aux propositions formulées par les régions. Elle rappelle que ce nouveau Comité directeur entrera en fonction à la fin de la séance plénière de la présente session. ***Il en a ainsi été décidé.***

Enfin, il a été ***décidé*** que la prochaine réunion du réseau aurait lieu à Dakar en juillet 2010 lors de la XXXVIeme session de l'APF.